

## **Manque de transparence dans la jungle des diplômes**

**Si des éducatrices de l'enfance ou des éducateurs sociaux diplômés ES présentent leur candidature pour un poste, ils sont souvent désavantagés. Le problème réside dans les diplômes.**

L'école supérieure Agogis avec cinq sites en Suisse alémanique forme chaque année plus de 300 personnes dans des professions sociales. Pendant trois ans, elles acquièrent les connaissances nécessaires pour leurs activités professionnelles exigeantes. Ces études sont clôturées par titre d'éducateur social diplômé ES/éducatrice sociale diplômée ES ou éducateur de l'enfance diplômé ES/éducatrice de l'enfance diplômée ES. Pourtant de nombreux employeurs ne seraient pas en mesure de classer correctement la valeur de ce titre, nous dit M. Stefan Osbahr, directeur d'Agogis. «De nouveaux titres ne cessent de surgir sur le marché», ce qui rend la situation de plus en plus confuse pour les entreprises, tel est le constat de M. Osbahr.

Les diplômées et diplômés d'Agogis seraient désavantagés lorsqu'ils se présentent pour un emploi, parce que leur diplôme n'est pas muni d'une signature officielle de la Confédération. «Cela ne favorise pas la confiance. De plus, la dénomination «école supérieure» n'est pas protégée. «Tout le monde peut coller une affiche dans le tram et propose n'importe quelle formation sous le nom d'école supérieure», critique M. Osbahr. Ce problème ne concerne pas seulement le domaine Social. Il y a eu par le passé des institutions qui se prétendaient école supérieure et offraient des cours douteux dans le domaine des médecines alternatives ou des activités créatives.

### **Situation déconcertante**

L'expérience du directeur d'AGOGIS n'est pas un cas isolé. La majorité des tout juste 150 écoles supérieures en Suisse rencontrent régulièrement des problèmes en raison de leur statut juridique compliqué. Le fait que les écoles ne sont pas reconnues sur le plan fédéral rend la coopération difficile avec les hautes écoles suisses et étrangères. De surcroît, les personnes diplômées des ES font face à des préjugés lorsqu'elles présentent leur candidature à des hautes écoles ou entreprises à l'étranger ou encore à des entreprises en Suisse qui ont des activités internationales. Il est en outre difficile pour les étudiants venant d'autres pays d'obtenir une bourse chez eux pour fréquenter les écoles supérieures en Suisse. Et parfois même, les autorités suisses refusent de leur accorder un permis de séjour, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment bien le statut de leurs propres écoles supérieures.

### **De gauche à droite, le monde politique présente la même exigence**

Les écoles supérieures veulent que ces obstacles soient enfin supprimés. Et le monde politique les soutient. En mars, Mme Anita Fetz, conseillère aux Etats bâloise PS, a déposé avec huit co-signataires une motion qui exige les quatre éléments suivants: possibilité pour les écoles supérieures d'obtenir une reconnaissance institutionnelle; parallèlement, la reconnaissance fédérale des filières de formation et des études post-diplômes doit être maintenue. La protection de la dénomination «Ecole supérieure» (ES) doit garantir qu'elle est strictement réservée aux écoles proposant au moins une filière de formation reconnue par la Confédération. De plus, les diplômes ES devront être signés par la Confédération et munis du logo de la Confédération. La commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) appuie elle aussi la demande de renforcer les écoles supérieures; d'ailleurs, sa motion a été acceptée sans voix contraire le 25 mai. Enfin, le 6 juin, le Conseil des Etats a soutenu la motion Fetz par 31 voix contre 6 voix contraires.

Anita Fetz présente les arguments suivants pour étayer sa motion: «Les écoles supérieures (ES) forment des spécialistes hautement qualifiés et contribuent ainsi directement au dynamisme de notre système de formation». Les diplômées et les diplômés sont très demandés par le monde économique. «Or une reconnaissance institutionnelle est souvent attendue à l'échelle internationale». Voilà pourquoi la dénomination «école supérieure» doit bénéficier de la même protection que les dénominations «université» ou «haute école spécialisée».

### **Les écoles supérieures, une formation du degré tertiaire équivalente, mais différente**

La présidente de la Conférence suisse des écoles supérieures, Mme Franziska Lang-Schmid, souligne toutefois qu'il est exclu de s'octroyer le statut de haute école spécialisée. Le but n'est pas non plus d'élaborer de manière autonome des offres de formation à tout va. A l'avenir également, les besoins en filières de formation seront identifiés en étroite coopération avec le monde économique. Les plans d'études cadres qui définissent l'image de la profession et les compétences opérationnelles continueront d'être développés conjointement avec les organisations du monde du travail et les écoles, précise Mme Lang-Schmid. «Nous voulons seulement diminuer les problèmes auxquels sont confrontées nos écoles ainsi que nos étudiantes et étudiants et nos diplômées et diplômés». Les écoles supérieures continuent de souffrir de discrimination inutile dans la concurrence internationale. Outre le refus d'une autorisation de séjour, l'absence de reconnaissance complique notamment la coopération avec des prestataires étrangers de la formation. Il est difficile pour les étudiants venant d'autres pays d'obtenir une bourse chez eux pour fréquenter les écoles supérieures en Suisse. Enfin, les personnes diplômées des ES sont en butte à la méfiance lorsqu'elles présentent leur candidature à l'étranger ou encore à des entreprises en Suisse qui ont des activités internationales.

#### **Des acteurs incontournables dans la formation professionnelle**

Il y a en Suisse tout juste 150 écoles supérieures dont les filières de formation sont contrôlées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Par année, 8500 personnes obtiennent un diplôme ES et 1400 autres poursuivent leur formation dans le cadre d'une filière post-diplôme ES. De même que les hautes écoles, les écoles supérieures font partie du degré tertiaire du système suisse de formation. Huit domaines sont représentés au sein de la Conférence suisse des écoles supérieures: technique, santé, économie, hôtellerie/restauration et tourisme, agriculture et économie forestière, social et formation des adultes, arts visuels/arts appliqués et design, trafic et transport.